

Nom de la Chorale	
Adresse	
Code Postal et Commune	
Numéro de tél	
Courriel	

La Chorale est-elle

- constituée sur la forme d'une association définie conformément à la loi 1901 ?
 rattachée à une entité dont elle constitue une section particulière (associations, établissements d'enseignement, comités d'entreprise, maison de quartier, école de musique, etc.) ?
Dans ce dernier cas seulement, renseigner le cadre qui suit :

Nom de la structure dont dépend la chorale	
Adresse	
Code Postal et Commune	
Numéro de tél	
Courriel	

Dans tous les cas, préciser la personne habilitée à autoriser l'adhésion de la chorale :

Nom - Prénom	
Fonction	
Numéro de tél	
Courriel	

Les [statuts](#) de CHORALES-EN-CHŒUR prévoient que chaque chorale-membre désigne un délégué titulaire et un délégué suppléant pour siéger au sein de l'Assemblée générale ou du Conseil d'administration. Merci de préciser qui et ses coordonnées. La Chorale-membre peut modifier cette désignation ultérieurement si nécessaire.

DELEGUE TITULAIRE

Nom - Prénom	
Adresse	
Code Postal et Commune	
Numéro de tél	
Courriel	

DELEGUE SUPPLEANT

Nom - Prénom	
Adresse	
Code Postal et Commune	
Numéro de tél	
Courriel	

Fait le _____ à _____

(Signature de la personne habilitée à engager la chorale)

NB : joindre un chèque de 15 €, montant de l'adhésion pour l'année 2008

Adresse pour l'adhésion 2008 : Françoise Broué, 260 r Berthet 38090 VILLEFONTAINE - [site](#) - [courriel](#)